

**Zeitschrift:** Technique agricole Suisse  
**Herausgeber:** Technique agricole Suisse  
**Band:** 75 (2013)  
**Heft:** 9

**Rubrik:** ASETA

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Genève est probablement le seul canton où l'agriculture et les zones urbaines sont aussi étroitement imbriquées.

(Photos: Ueli Zweifel)

## L'AGPT vous invite

L'« Association genevoise des propriétaires de tracteurs » (AGPT) est l'hôte de l'Assemblée des délégués 2013 de l'ASETA. Cette réunion dans la ville du bout du lac rassemblera un nombre record de participants. *Technique Agricole* a fait connaissance avec cette section genevoise aux activités riches et variées.

**Ueli Zweifel**

Au bureau de l'AGPT, jeunes et « anciens » se côtoient et rivalisent de dynamisme : il n'en fallait pas plus pour que ce comité de dix personnes (plus le président et le gérant) renouvelle l'expérience de 1990 en invitant les délégués de toute la Suisse. Michel Riedlinger, gérant et secrétaire, et Josef Meyer, ancien président de commission à l'ASETA, font partie des « anciens ». Entré dans le comité en 2007, Christophe Berthelet a repris la barre de l'association en 2009 avec Jacques Pottu, vice-président. La section compte environ 280 membres (à la fin 2012) ; elle est donc solidement ancrée parmi les 400 exploitations du canton.

### Section pleine d'entrain

En référence aux combats héroïques pour une imposition équitable des tracteurs, les membres de l'association et son comité restent viscéralement attachés à la dénomination de « propriétaires de tracteurs ». Christophe Berthelet le reven-

dique. Ce passé glorieux ne détourne aucunement la section de l'avenir. La « boîte à idées » déborde, et nombre de projets seront réalisés. L'association ne manque ni de moyens, ni de volonté !

### L'AGPT veille au grain

Ils ont poussé par centaines, ces ronds-points qui contribuent à calmer, fluidifier, sécuriser le trafic conjointement à d'autres mesures de modération. Tous sont au cœur des réflexions et de l'action en faveur du trafic agricole. En effet, les agriculteurs, au volant de leurs tracteurs, trains routiers et machines, utilisent intensivement le réseau routier, souvent même à travers la ville. Depuis de nombreuses années, soit sous la présidence d'Emile Battiaz et d'Hubert Déthurens déjà, le comité s'est efforcé de rendre les mesures de gestion du trafic compatibles avec la circulation des grosses machines et des trains routiers. Christophe Berthelet s'en réjouit : la section entretient d'excellents contacts avec

le Département de l'intérieur et les autorités chargés des aménagements routiers. Et d'évoquer la démonstration conjointe réalisée avec une moissonneuse-batteuse et un bus articulé des TPG (Transports publics genevois). Elle a permis, dans un double rond-point, d'obtenir des îlots avec une bordure aux angles adoucis pour ménager les pneus des véhicules.



Action commune de l'AGPT et des TPG : que l'on soit au volant d'un bus articulé, d'un tracteur ou d'une moissonneuse-batteuse, la traversée des ronds-points requiert un art consommé de la conduite, même avec des îlots aux bordures arrondies.

## ASETA Section GE

### Fondation en 1926

**Présidents:** D. Revaclier (1926-1940), Eugène Picot (1940-1948), Joseph Dethurens (1948-1954), Georges Pottu (1954-1975), René Chollet (1975-1985), Emile Battiaz (1985-1999), François Christin et Hubert Dethurens, coprésident (2000-2008), Christophe Berthelet (2009-)

**Gérants:** C. Lambery (1926-1942), E. Margand (1942-1954), secrétariat agricole 1954, J. Rivollet (1969-1974), Pierre Forrestier (1975-1992), Michel Riedlinger (1992-)



Christophe Berthelet, le président (à g.), et le gérant Michel Riedlinger tiennent activement les rênes de la section genevoise.

Christophe Berthelet cite un autre exemple dans la commune de Meinier. Lors d'une renaturation, une voie non asphaltée s'est vue coupée par un gué bétonné formant un angle trop serré. Suite à l'intervention de l'AGPT, ce radier a été modifié de manière à ce que les grosses machines puissent passer sans encombre.

La section planifie et organise une démonstration de machines tous les quatre ou cinq ans en ayant recours aux compétences du service de vulgarisation d'« AgriGenève ». Réunir des engins est laborieux, explique Christophe Berthelet, « car il devient de plus en plus difficile de trouver des machines agricoles de démonstrations mises à disposition par les fournisseurs ». La section sollicite des machines en service dans les exploitations et les entreprises, afin de disposer d'un éventail aussi large que possible.

Un autre volet important de la vie de l'association est constitué par des voyages et excursions plus ou moins lointains, tels une visite chez RigiTrac à Küsnacht am Rigi ou des sorties organisées dans le bassin lémanique. Elles sont autant d'occasions d'échanges d'expériences fructueux pour chaque participant.

### Un rôle rassembleur

Les problèmes posés par les mesures de modération du trafic dans l'ensemble du canton restent au centre des débats de la section, tout comme, dans le domaine technique, la sensibilisation des membres aux thèmes des équipements et de la sécurité des machines et véhicules. De nouvelles démonstrations de machines sont prévues. Orientées jusqu'ici sur les grandes cultures, elles pourraient aussi aborder à l'occasion la viticulture. Les échanges d'expériences ne sauraient se limiter à un

seul domaine. Ils sont d'autant plus nécessaires dans le canton de Genève. En effet, ses trois régions « Rhône-Lac », « Arve-Rhône » et « Arve-Lac » ne sont reliées entre elles que par la ville, où batteuses, trains agricoles, ensileuses et autres véhicules encombrants se croisent difficilement ! Les tests de pulvérisateurs constituent un autre lien important. Chaque année, une cinquantaine de machines viticoles, arboricoles, maraîchères et grandes cultures sont examinées sur tout le territoire par le gérant Michel Riedlinger et ses collègues du comité.

### Genève, canton agricole

La brochure consacrée à l'agriculture genevoise le souligne : la surface agricole utile occupe 42 % de la superficie, contre 37 % en moyenne suisse. Genève occupe la troisième place parmi les cantons suisses à la fois sur le plan viticole et en matière de production sous abris (serres et tunnels). La région bénéficie d'un climat et d'une topographie favorable. De plus, le lien étroit entre la campagne et la ville facilite l'approvisionnement en produits frais. Ces facteurs sont le creuset d'une agriculture extraordinairement diversifiée où l'élevage continue à occuper une place importante. Par ailleurs, plusieurs communes ont des projets pour maintenir et développer la biodiversité et la mise en réseau des zones naturelles, avec le soutien du canton et de la Confédération. Le canton de Genève poursuit le but inscrit dans la Loi sur la promotion de l'agriculture de préserver la zone rurale « de façon à permettre une agriculture de proximité, compétitive, diversifiée et respectueuse de l'environnement et des consommateurs ». L'agriculture genevoise

occupe une place privilégiée dans le monde politico-économique, avec des perspectives d'avenir gravées dans la loi, qui prescrit encore « d'accorder une attention particulière à ce que chacun puisse avoir accès aux produits agricoles cultivés dans notre canton ». ■

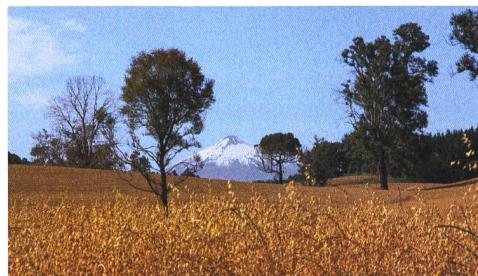
### L'agriculture genevoise en chiffres (2009)

Nombre d'exploitations	435
Nombre d'employés	2218
<b>Surface productive (ha)</b>	
Surface agricole utile (ha)	11 412
<b>Cultures principales (en ha)</b>	
Céréales	4049
Colza	987
Tournesol	575
Vignobles	1292
Cultures sous abri	48
Légumes de plein champ	118



La viticulture et le maraîchage font appel à une forte main d'œuvre étrangère lors des pics de travaux saisonniers.

# Voyage au Chili



Scène pittoresque au sud du Chili avec le volcan d'Osorno à l'arrière-plan

Le prochain voyage spécialisé et d'agrément ASETA 2014 amènera les participants au Chili. Un programme bien équilibré garantit un séjour inoubliable d'une quinzaine de jour. **Attention:** des connaissances de l'allemand s'avèrent utiles pour ce voyage.

## Les dates suivantes sont prévues

- |          |                             |
|----------|-----------------------------|
| Voyage 1 | du 8 au 22 janvier          |
| Voyage 2 | du 15 au 29 janvier         |
| Voyage 3 | du 29 janvier au 12 février |
| Voyage 4 | du 12 au 26 février         |
| Voyage 5 | du 19 février au 5 mars     |

## Frais par personne (chambre double)

CHF 5420.–

Supplément chambre simple

CHF 1500.–

Possibilité de prolongation avec vacances balnéaires

Programme exhaustif et renseignements détaillés:

TUI Events, 8036 Zurich

Pascal Scheidegger

Tél. 044 455 44 30

ou: [tui.events@tui.ch](mailto:tui.events@tui.ch)



VD

## Formation pour obtenir le permis G

Permis également reconnu pour la conduite d'un cyclomoteur, formation théorique valable pour la catégorie F (véhicule limité à 45 km/h).

Sur la voie publique, pour conduire un tracteur dont la vitesse maximale est de 30 km/h, les jeunes gens doivent avoir 14 ans révolus et être porteurs du permis de conduire de la catégorie G. Il est possible de passer l'examen un mois avant l'anniversaire.

Nos cours théoriques, d'une durée de deux après-midi (le mercredi de 13 h 30 à 16 h 30), vous aident à réussir cette épreuve. Ils sont décentralisés en fonction des inscriptions et accueillent 10 à 15 participants.

**Prix du cours:** membres ASETA-Vaud: CHF 50.–

**Non-membres:** CHF 100.–

### Information, rappel:

Sur la voie publique, pour conduire un tracteur dont la vitesse maximale est de 40 km/h, les jeunes gens doivent avoir 14 ans révolus, et le permis de conduire devra porter la mention G40. L'extension G40 peut être obtenue, par les bénéficiaires de la catégorie G, en suivant un cours pratique de deux journées entières.

Renseignements et inscriptions auprès de l'ASETA Riniken, tél. 056 462 32 00.



FR

## agipro : journées thématiques – produire

**Mercredi et jeudi, 11 et 12 septembre 2013**

**Institut agricole de l'Etat de Fribourg, Grangeneuve, Posieux**

Produire du lait, des cultures, des porcs constitue le rôle central de l'agriculteur. Pour cela, il faut encore et toujours améliorer ses techniques de production, en tenant compte des coûts, du travail et des ressources naturelles.

Le rendez-vous de ces deux journées est fixé à 9 h 00. Le programme est identique les deux jours:

visites guidées de 9 h 30 à 11 h 30 d'un pôle de votre choix, visites libres de 11 h 30 à 17 h 00 des pôles et entreprises présentes. Le contenu sera présenté en français et en allemand.

Après les visites guidées du matin, vous aurez la possibilité de découvrir les stands des entreprises ainsi que les trois pôles. A cette occasion, vous aurez la possibilité de discuter avec les spécialistes des différentes institutions et entreprises présentes. Le restaurant de Grangeneuve vous propose un menu à 20 francs de 11 h 30 à 13 h 30, y c. une boisson non alcoolisée. La visite libre des stands d'information et des entreprises est ouverte jusqu'à 17 h 00.

Voir aussi: [www.grangeneuve.ch](http://www.grangeneuve.ch)



NE

## Cours pour obtenir le permis G

### A Cernier:

**Lundi 7 octobre 2013, 9 h 00 à 11 h 30 et 13 h 30 à 16 h 00**

**Mercredi 9 octobre 2013, 9 h 00 à 10 h 30**

**Vendredi 11 octobre 2013, 13 h 20, examens**

### A Fleurier:

**Mardi 8 octobre 2013, 9 h 00 à 11 h 30 et 13 h 30 à 16 h 00**

**Mercredi 9 octobre 2013, 14 h 00 à 15 h 30**

**Vendredi 11 octobre 2013, 13 h 30, examens**

Ce permis autorise également la conduite d'un cyclomoteur. Les jeunes de 14 ans révolus, (possibilité de passer l'examen six mois avant l'anniversaire) appelés à conduire un tracteur ou un autre véhicule sur la voie publique, doivent être porteurs d'un permis de catégorie G. Nos cours théoriques sont donnés sur un jour et demi et mis sur pied en collaboration avec un instructeur de la brigade de la circulation routière de la Police cantonale neuchâteloise. Les candidats passent l'examen sur un système informatique dans les locaux du Service cantonal des automobiles et de la navigation.

Inscriptions auprès de: M. Bernard Tschanz, ch. de Biolet 9, 2042 Valangin. Les places sont limitées à 25 candidats par emplacement. Dès que nous serons en possession de vos inscriptions, nous vous ferons parvenir le programme du cours et la documentation nécessaire.



SVLT  
ASETA

# Cours de conduite

## Cours G40

### Lieux et dates 2013

#### Sous réserve de changement

<b>Aarberg BE</b> 05.09+10.09	<b>Lyssach BE</b> 18.09+24.09 09.10+15.10
<b>Balgach SG</b> 24.10+29.10	<b>Mettmenstetten ZH</b> 02.10+10.10 06.11+12.11
<b>Bazenheid SG</b> 07.11+12.11	<b>Moudon VD</b> 18.09+24.09
<b>Biberbrugg SZ</b> 17.10+22.10	<b>Niederurnen GL</b> 17.10+22.10
<b>Brunegg AG</b> 05.09+10.09	<b>Nyon VD</b> 21.11+26.11
<b>Bülach ZH</b> 10.10+15.10	<b>Oensingen SO</b> 16.09+24.09 03.10+08.10
<b>Bulle FR</b> 26.09+01.10 02.10+08.10	<b>Salez SG</b> 05.09+10.09 17.10+22.10
<b>Düdingen FR</b> 12.09+17.09	<b>Schöftland AG</b> 17.10+22.10
<b>Frauenfeld TG</b> 12.09+17.09 24.10+29.10	<b>Schwarzenburg BE</b> 12.09+17.09 10.10+15.10
<b>Gossau ZH</b> 03.10+09.10	<b>Schwyz SZ</b> 11.09+17.09
<b>Hohenrain LU</b> 23.10+29.10	<b>Sion VS</b> 05.09+10.09
<b>Interlaken BE</b> 03.10+08.10	<b>Sissach BL</b> 24.10+29.10
<b>Kägiswil OW</b> 10.10+14.10	<b>Sitterdorf TG</b> 05.09+10.09 19.09+24.09 25.09+02.10
<b>Konolfingen BE</b> 12.09+18.09	<b>Sursee LU</b> 09.10+15.10 Thusis GR 24.09+01.10
<b>La Sarraz VD</b> 12.09+17.09	<b>Tramelan BE</b> 14.11+19.11
<b>Landquart GR</b> 19.09+24.09 17.10+22.10	<b>Tuggen SZ</b> 10.09+19.09
<b>Langnau i.E. BE</b> 14.10+22.10	<b>Willisau LU</b> 05.09+10.09
<b>Les Hauts-Geneveys NE</b> 17.10+21.10	24.10+29.10
<b>Lindau ZH</b> 26.09+01.10	
<b>Lyss BE</b> 03.10+08.10 24.10+29.10	

Informations et renseignements

[www.g40.ch](http://www.g40.ch)

[www.coursdeconduite.ch](http://www.coursdeconduite.ch)

**Tout titulaire d'un permis de catégorie G qui a participé au cours de conduite G40 est autorisé à conduire des tracteurs agricoles et des véhicules exceptionnels roulant à 40 km/h au maximum. Le G40 est reconnu par l'Office fédéral des routes (OFROU) et annoté dans le permis de conduire.**

**La Vaudoise Assurances versera un montant de CHF 100.– à la conclusion d'un nouveau contrat d'assurance véhicule à moteur à toute personne qui a suivi le cours G40 (ou à un autre membre de sa famille habitant à la même adresse). Ce bon est valable deux ans à compter de la fin du cours G40.**

#### Conditions de participation

- Un permis de conduire de catégorie G
- Un tracteur avec dispositif de protection du chauffeur (vitesse maximale de 30 ou 40 km/h) pour la première journée

- Un tracteur et une remorque agricole pour la seconde journée (poids garanti de la remorque d'au moins 3500 kg). L'assurance du véhicule incombe au participant.

#### Confirmation de l'inscription

Après s'être inscrits, les participants reçoivent une confirmation. Cette dernière les autorise à s'exercer pendant un mois au volant d'un tracteur roulant à 40 km/h. Quant à la remorque, elle sera amenée sur les lieux du cours par les participants eux-mêmes, en empruntant le chemin le plus direct.

#### Prix du cours

Membres: CHF 570.– (non-membres CHF 620.–), ristourne de CHF 100.– par le Fonds de sécurité routière.

En cas d'annulation deux semaines avant le début du cours, un montant de CHF 60.– sera perçu pour les frais administratifs.

En cas d'absence injustifiée, l'ASETA se réserve le droit d'encaisser l'intégralité du montant de la facture.



Avec le soutien  
du Fonds  
de sécurité routière  
(FSR)



### Inscription au cours G40

Lieu du cours \_\_\_\_\_ Date du cours \_\_\_\_\_

Nom, prénom \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

NPA/lieu \_\_\_\_\_

Nº de tél. \_\_\_\_\_ Portable \_\_\_\_\_

Nº du permis de conduire (position 5, format carte de crédit)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

J'ai pris connaissance des conditions de ce cours.

Date et signature \_\_\_\_\_

Signature du représentant légal  
ou du maître d'apprentissage

Envoyer à: ASETA, case postale, 5223 Riniken, tél. 056 462 32 00,  
fax 056 462 32 01, courriel: [info@agrartechnik.ch](mailto:info@agrartechnik.ch)



SVLT  
ASETA



[www.G40.ch](http://www.G40.ch)

## Liste des annonceurs

Althaus AG, Ersigen	12	Kuhn Center Schweiz, Niederweningen	47
Agro-Technik Zulliger GmbH, Hüswil	12, 29	Leu, Hochdorf	29
Birrer Hydraulik AG, Buttisholz	2	Martin Ruckli AG, Buttisholz	29
Bucher AG Langenthal, Langenthal	48	Matra, Lyss	48
Dirim AG, Hauptwil	47	Ott Landmaschinen AG, Zollikofen	2
DLG-Verlags-GmbH, Mannheim	11	Semence- Z- Suisse swisssem, Delley	2
Grunderco SA, Satigny	29	STIHL Vertriebs AG, Mönchaltorf	47
Hans Meier AG, Altishofen	29	Syngenta Agro AG, Dielsdorf	15
Kärcher AG, Dällikon	12		

## Plaquette – de nouveau dans notre offre :



## Bulletin de commande ASETA

<b>Combinaison enfants</b> 100 % coton, bleu/rouge	Age	2 92	3 98	4 104	6 116	8 128	10 140	12 152	14 164
	CHF	38.-		43.-			48.-		
	Quantité								
<b>Combinaison</b> , rouge-noir, CHF 82.- 60 % coton, 40 % polyester	Taille	S = 44/46	M = 48/50	L = 52/54					
	Quantité								
<b>Salopette</b> , rouge, CHF 58.- 75 % coton, 25 % polyester	Taille	44	46	48	50	52	54	56	58
	Quantité								
<b>T-shirt</b> , gris chiné, CHF 18.- 100 % coton	Taille	S		M		L		XL	
	Quantité								
<b>Plaquette ASETA</b> , ø 81 mm, laiton	CHF	16.-							

Frais d'envoi et TVA non inclus. Paiement dans les 30 jours, net.

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

NPA, lieu \_\_\_\_\_

Envoyer à ASETA, case postale, 5223 Riniken, fax 056 441 67 31

## Numéro 10/2013

## Marché

Aperçu sur les faucheuses à deux essieux  
Les tracteurs et ses innovations

## Management

Tracteur ou transporteur: des critères pour  
l'évaluation

## Plate-forme

L'Agritechnica en perspectives: des  
nouveautés

**Le numéro 10/2013 paraîtra  
le 10 octobre 2013.**

**Dernier jour pour les ordres d'insertion:**  
23 septembre 2013